

Avis de constitution

SOCIETE « DI-DI-CEREALE-AFRIQUE » en abrégé « DDCA »

Siège Abidjan Yopougon Academie portail non loin  
de l'école ARTSM, Lot : 1280 ; Ilot : 141., Lot 1280, Ilot  
141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026 , et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DI-DI-CEREALE-AFRIQUE » en  
abrégé « DDCA »

Objet : - Achat, Commercialisation des Céréales ( Riz,  
Mais, Arachides, etc... )  
- Vente de Gros et Demi-Gros de Produits  
Agricoles et Divers  
- Import-Export  
- Transformation de Produit Agricoles  
- Achat et Distribution d'engrais et Produit  
Divers  
- Création de Plantations Agricoles  
- ETC...

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Academie portail non loin de l'école ARTSM, Lot : 1280 ; Ilot : 141., Lot 1280, Ilot 141

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00458 du 26/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05487/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

